



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC PEASLEY

Austin, Québec | www.lac-peasley.com

Austin, Québec, le 28 février 2023

L'honorable Omar Alghabra
Ministre des Transports
10 Kingsbridge Garden Circle, Suite 506
Mississauga, Ontario
L5R 3K6

Objet : Interdiction de bateaux à moteur au lac Peasley

Monsieur Alghabra,

C'est à titre de président de l'Association des riverains du lac Peasley et citoyen de la circonscription de Brôme-Missisquoi que je vous écris aujourd'hui pour solliciter une rencontre afin que nous puissions discuter ensemble d'une question qui mérite toute votre attention.

J'aimerais solliciter votre intervention afin d'ajouter notre petit lac Peasley sur la liste des lacs bénéficiant d'une interdiction de bateaux à moteur. En effet, en raison d'une erreur administrative survenue lors de la demande déposée par la municipalité en octobre 1988, le lac Peasley a été exclu de la liste complète des petits lacs d'Austin apparaissant à l'annexe 3, partie 5, du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments de Transport Canada. Résultats, tous les petits lacs d'Austin bénéficient d'un statut interdisant l'utilisation de bateaux à moteur, à l'exception du lac Peasley qui n'a pu bénéficier de cette protection.

En étroite collaboration avec les autorités d'Austin, nous avons tenté de faire corriger cette situation. On nous répond au Bureau de la sécurité nautique du Ministère des transports, que « l'une des exigences du cabinet sur la réglementation est que nous puissions démontrer l'existence d'un problème ou d'un risque réel justifiant l'intervention du gouvernement fédéral... ». À notre avis, l'absence d'interdiction constitue en elle-même un problème et un risque réel, et requiert par conséquent une intervention immédiate. En ce sens, les membres de l'Association des riverains du lac Peasley ont voté à l'unanimité en faveur d'une interdiction de bateau à moteur.

Le lac Peasley est peu profond, en phase d'eutrophisation avancée, aux prises avec un enjeu de sédiments et de prolifération de plantes aquatiques. La présence de bateaux à moteurs pourrait mettre en péril de manière irréversible la santé de notre lac en favorisant l'érosion des berges et le brassage des sédiments accumulés dans le lac, ainsi que la prolifération des plantes aquatiques et de potentielles espèces aquatiques envahissantes. Sans compter les perturbations causées à la riche faune aquatique et riveraine, et les risques de déversements.



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC PEASLEY

Austin, Québec | www.lac-peasley.com

Par conséquent et compte tenu de cette situation, nous réclamons une intervention de votre part afin d'ajouter le lac Peasley sur la liste des lacs apparaissant à l'annexe 3, partie 5, du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments. Je souhaiterais vous en parler durant un rendez-vous que vous voudrez bien fixer à une date qui vous conviendra et en fonction de votre emploi du temps.

Je suis disponible à votre convenance pour vous présenter le dossier en détail. Dans l'attente de vous rencontrer rapidement, je vous prie d'agréer, Monsieur la ministre, l'expression de mes cordiales salutations.

Jean de Bois, ing. retraité
Président de l'Association des riverains pour la protection du Lac Peasley
Cellulaire : 819-580-3162

p.j.1- Copie de la résolution du conseil municipal d'Austin tenu le 3 octobre 1988.

p.j.2- Lettre de support de la municipalité d'Austin datée du 6 novembre 2022.

Copies conformes envoyées à :

Députée fédérale de Brôme-Missisquoi : l'honorable Pascale St-Onge	1
Député provincial d'Orford : Gilles Bélanger	2
Ministre de l'environnement fédéral : L'honorable Steven Guilbault	3
Ministre de l'environnement provincial : Benoît Charrette	4
Opposition officielle fédérale en matière d'environnement : Dan Albas	5
Première opposition au provincial : Isabelle Melançon	6
Deuxième opposition au provincial : Émilise Lessard-Therrien	7
Ministre des affaires municipales et de l'habitation : Andrée Laforest	8
Ministre des transports de Québec, ministre responsable de la région de l'Estrie et député de Granby : François Bonnardel	9
MRC Memphrémagog : https://www.mrcmemphremagog.com/gestion-du-territoire/amenagement-du-territoire/plan-regional-milieus-humides-hydriques/	10
Mairesse d'Austin : madame Lisette Maillé	11
Membres de l'exécutif de l'Association du lac Peasley	12